

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 29 janvier 2025

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue au salon du personnel de de l'école l'Arbrisseau, le mercredi 29 janvier 2025, à 19h00.

Étaient présents :

Aude Bourdon

Parent

Alexandre Dal-Pan

Substitut au Représentant au Comité de parents du CSS des Découvreurs

Parent

Marie-Hélène Dancause

Vice-présidente

Parent

Clémence Morin

Présidente

Représentante au Comité de parents du CSS des Découvreurs

Parent

Anne-Julie Poirier

Trésorière

Parent

Steve Hamel

Représentant du service de garde

Johanne Lemelin

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Agnieszka Matyjasiak

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Vilma Ruiz

Représentante du personnel de soutien

David Martel

Directeur



1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum.

L'ouverture de la séance se fait à 19h01.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour. Correction d'une erreur au point 7.3., remplacer 2024 par 2025. Elle précise l'ajout de l'activité « Glissade sur le golf » à l'ordre du jour en 4.3.

C.E. 2024/25-01-29-31

Il est proposé par Alexandre Dal-Pan et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'adopter l'ordre du jour tenant compte de l'ajout mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

1.3 Approbation du procès-verbal pour les séances suivantes

1.3.1. Séance du 28 novembre 2024 (document disponible sur TEAMS)

Au point 7, la résolution en trois volets pour le service de garde n'était pas clairement formulée. Steve Hamel précise que la résolution concernait le nombre maximal d'élèves inscrits, soit de 210 et le ratio éducateur/trice-élèves. La résolution est reformulée en 4 volets.

Alexandre Dan-Pal et Vilma Ruiz étaient absents lors de la séance du 28 novembre 2024, mais leurs noms avaient été notés comme présents. Les corrections nécessaires sont apportées.

C.E. 2024/25-01-29-32	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Agnieszka Matyjasiak d'adopter le procès-verbal du 28 novembre 2024 avec les modifications. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

1.4 Suivi du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024

David Martel effectue un suivi du procès-verbal du 28 novembre 2024.

- Il demande l'avis des parents sur le retour d'une capsule alimentaire en lien avec les collations.
- Il informe que l'accès à la cour d'école a été bloqué à l'aide de deux poteaux et d'une chaîne.
- En suivi des vérifications concernant l'École Clair-Soleil, aucune école du CSS des Découvreurs n'est concernée par les mêmes entrepreneurs/constructeurs.
- L'école est sur la liste de réservation pour Photo Repensée, mais on n'aura pas de nouvelles avant le 11 mars prochain.



2. Intervention du public

Aucune intervention du public.

Clémence Morin informe les membres qu'un parent de l'école, Noémie Stuelsatz-Girard, aimerait venir faire une présentation sur l'intégration des allergènes au CÉ. Clémence Morin demande au CE quelle date conviendrait pour sa visite ; la décision s'arrête sur la séance du 26 février 2025.



3. Budget 2024-2025 révisé - École

David Martel présente les révisions relatives au budget 2024-2025. Il y a eu peu de changement par rapport au budget qui avait été présenté à la séance 2.

Il explique aux membres que les coupures budgétaires provinciales ont peu d'impact au niveau de l'école, car le manque de personnel dans les services de garde génère des surplus qui permettent de balancer. Il précise qu'il s'agit de la situation pour cette année, mais que la prochaine année financière peut être différente.

- Dans la colonne des surplus :
 - À remarquer dans la section 100, le déficit de l'année précédente de 4696 \$
 - Dans la section 101, surplus le déficit de l'année précédente) de 5551 \$
- Les ajustements budgétaires sont liés à l'augmentation du nombre d'élèves.
 - Les mesures de soutien à la classe (15157) et de support pour anglais intensif (15028) permettent de fournir un soutien supplémentaire aux enseignant(e)s.
- L'ajustement de la mesure Compensation pour ATP en sus (15242) est en lien avec la nouvelle convention, il s'agit d'un montant pour payer en surplus les enseignant(e)s auxquels on donne des ATP, soit des rencontres pour de la planification.

- L'allocation pour le perfectionnement enseignant (catégorie 104) est augmenté à 9127 \$ pour offrir aux enseignants une journée de libération pour faire des formations sur le cours de CCQ et sur le perfectionnement numérique.
- L'allocation pour la catégorie 149 : Investissements passe à 45376 \$
 - Une partie de cet argent ira au plan d'action numérique.
 - Une autre partie ira à l'achat de manuels pour le cours de CCQ
 - Pour l'instant tous les investissements sont gelés.

C.E. 2024/25-01-29-33	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Alexandre Dal-Pan, d'adopter le budget révisé. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---



4. Ajouts sorties éducatives

4.1. Projet piscine - préscolaire 4 ans

Clémence Morin présente la sortie éducative « projet piscine - préscolaire 4 ans ». Il s'agit d'une reprise d'une activité de l'année précédente. Les élèves vont en transport à une piscine près de l'école ; l'activité sert notamment à initier aux techniques de survie en cas d'incident. Elle est incluse dans le volet parent.

4.2. Projet patinage - préscolaire 4 et 5 ans

Clémence Morin présente la sortie éducative « projet patinage - préscolaire 4 et 5 ans ». Les élèves vont patiner au centre de glaces Intact Assurance. L'activité est couverte par le volet parent pour les maternelles 4 ans. Pour les maternelles 5 ans, le budget alloué pour le programme « À l'école, on bouge! » servira à couvrir les frais.

4.3. Glissade au club de golf

David Martel informe de l'ajout d'une activité le 7 février. Les maternelles auront une kermesse organisée dans la cour d'école en avant midi, tandis que les plus vieux iront glisser au club de golf en après-midi. Les frais associés au transport en autobus sont aussi couverts par la mesure « À l'école, on bouge! ».

C.E. 2024/25-01-29-34	Il est proposé par Vilma Ruiz et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d'approuver en bloc les activités présentées. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--



5. Anglais intensif – Échanges préalables à la décision sur la grille matière

David Martel avise les membres qu'il a déposé la proposition de la grille-matières 2025-2026. Il donne des informations sur le choix du modèle d'anglais intensif pour l'année prochaine. C'est le CE qui va devoir approuver le modèle.

- Les deux groupes de 6e année qui sont déjà en place resteraient avec le modèle de la demi-journée, soit deux périodes en anglais, deux périodes en français et une période de spécialité.
- La question du modèle concerne le troisième groupe qui va s'ajouter l'année prochaine. Voici la solution envisagée :
 - Offrir une tâche à 100 % à une enseignante (Catégorie d'emploi E2) déjà bien présente à l'Arbrisseau. Elle s'occuperait des 5 jours de français, des cours de sciences pour les trois groupes, ainsi que des journées de soutien pédagogique. Cette solution permettrait d'avoir une employée stable qui accompagne les élèves et d'offrir une certaine cohérence pour la tâche complète de l'enseignante.

- Une école à proximité opérerait pour le même modèle, ainsi, le poste d'anglais pourrait être divisé entre les deux écoles, ce qui permettrait aussi d'offrir une tâche à 100 % à la personne qui enseignera l'anglais au troisième groupe.
- Les modèles envisagés sont les suivants : (David Martel présente des tests de calendriers aux membres)
 - 2 jours / 3 jours / 3 jours / 2 jours : ce modèle serait idéal pour le suivi de la matière et l'organisation.
 - 2 demi-journées / 2 demi-journées : couper la journée en deux peut être moins attrayant pour les potentiels enseignant(e)s d'anglais qui se déplacerait d'une école à l'autre.
 - 5 jours / 5 jours (peu de souplesse pour l'enseignement des sciences qui se retrouverait à être condensé en peu de jours-cycle pour les élèves).
- Pour l'instant, on attend le retour des écoles avec lesquelles on est en communication pour savoir ce qu'ils vont faire avec leur troisième groupe d'anglais.
- Dans l'éventualité où on ne trouverait pas d'école partenaire, la partie en anglais sera offerte en contrat.



6. Grille-matières 2025-2026

Clémence Morin et David Martel présentent la grille-matières pour 2025-2026.

- Il y a eu peu de changements :
 - Rajout d'une colonne pour le préscolaire pour représenter les deux périodes d'éducation physique.
 - La colonne de la 6e année est maintenant divisée en trois colonnes pour mieux représenter la réalité des deux titulaires.
- Périodes de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)
 - L'équipe de 6e année a testé les deux périodes recommandées par le ministère, mais elle est venue à la conclusion que les cours de CCQ prennent trop de place et empiètent sur les besoins des autres matières.
 - Les élèves de 6e année passeraient donc de 1 période à 0.5 période.
 - La période restante sera répartie ainsi : rajout de 0.5 période en anglais et de 0.5 en mathématique. Notons que l'enseignement du français est soutenu par les services en orthopédagogie, c'est pourquoi on redirige le temps vers anglais et mathématique.
 - Les autres niveaux conservent leurs périodes de CCQ.

Remarque :

Clémence Morin fait remarquer que 0.5 période pour CCQ, ce n'est pas beaucoup comparément à la recommandation du ministère. Il faudrait faire attention à ne pas l'écarter trop facilement simplement parce qu'il s'agit d'un nouveau programme, et que celui-ci reste important.

C.E. 2024/25-01-29-35	Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Agnieszka Matyjasiak, d'approuver la grille-matières 2025-2026 telle que présentée. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---



7. Activités parascolaires Hiver-Printemps 2025

7.1. Information sur l'offre pour Hiver 2025

David Martel explique que personne ne s'est porté volontaire pour organiser l'offre de parascolaire pour l'hiver. On ne peut donc pas réitérer la formule utilisée à l'automne, car il faudrait que quelqu'un soit responsable de contacter tous les fournisseurs pour faire des ententes individuelles.

- L'école est en pourparlers avec la compagnie *Les As* qui propose une multitude de programmes. Une autre option serait d'offrir des activités à la pièce, sur inscription. Clémence Morin pense que si nous allons vers cette

option, il serait intéressant d'utiliser une formule *pop-up* avec une présentation visuelle uniformisée pour les parents, même si l'offre est morcelée et répartie inégalement dans le temps.

- En dernier recours, il serait aussi possible de revenir à la formule d'une autre année précédente, soit offrir des expériences sur quelques semaines plutôt que tout au long de l'année.
- Dans certaines écoles, c'est le service de garde qui est responsable du parascolaire, mais ce n'est pas possible actuellement avec le manque de personnel. De plus, l'offre devrait être exclusive aux élèves inscrits au service de garde.

Proposition : Mandater la direction de faire des recherches de compagnies et de faire des offres à des compagnies qui s'occupent d'organiser un programme d'activités parascolaires. Si la démarche n'est pas fructueuse, faire une offre à l'interne d'options à la pièce.

C.E. 2024/25-01-29-35*	Il est proposé par Aude Bourdon et appuyé par Anne-Julie Poirier, d'approuver la proposition présentée ci-dessus. Adopté à l'unanimité.
-------------------------------	---

7.2. Basketball Knights

David Martel informe que les responsables des Knights ne renouvellent pas le projet. Il n'y a donc pas de proposition de basketball pour le printemps.

- Il serait possible d'offrir une clinique de basketball à la place. Un parent s'est déjà proposé pour l'organiser.
- Plus d'information à suivre.



8. Grande journée provinciale Porte ton PYJ - Découvreurs à la course

Clémence Morin explique en quoi consiste la Grande journée provinciale Porte ton PYJ. Le 20 février, les élèves qui fournissent un don pourront porter leur pyjama à l'école. Les dons récoltés seront mis en commun avec la cagnotte de Découvreurs à la course, un autre projet où des membres du personnel du CSS des Découvreurs font un grand tour des écoles pour récolter des fonds pour Opération Enfant-Soleil.

C.E. 2024/25-01-29-36	Il est proposé par Agnieszka Matyjasiak et appuyé par Aude Bourdon, d'approuver la Grande journée provinciale Porte ton PYJ. Adopté à l'unanimité
------------------------------	---



9. Frais chargés aux parents - Suivi 2024-2025

Clémence Morin présente un document (disponible sur Teams) récapitulatif des frais chargés aux parents depuis le début de l'année. Elle informe les membres du CE que deux ajouts d'activités dont les frais reviendront aux parents sont encore à prévoir.

- Rajout de la journée des finissants : frais de 70 \$ l'an dernier
- Sortie au centre de ski Le Relais : frais entre 40 \$ et 78 \$ selon les services requis par les élèves.

Notons que le tableau n'inclus pas les frais liés aux achats de matériel scolaire à usage personnel que les parents doivent se procurer en début d'année. Les produits de ces listes ont certainement subi une hausse de prix dans les dernières années. De plus, puisque chaque école est libre d'approuver les listes scolaires et les activités, il n'y a pas de balises pour déterminer/orienter ce que devrait être le coût total pour les élèves et leurs parents.

Il serait intéressant d'analyser la liste et de regarder à la fin de l'année ce qui a réellement été utilisé par les élèves réajuster ou rediriger des frais plus judicieusement (s'il y a lieu).



10. Rapports

10.1. Rapport du représentant du Service de garde

1. Steve Hamel informe le CE qu'il a eu une demande pour ramener le service *Hop-Hop*. Il s'agit d'une application sur cellulaire qui permet d'actionner une alerte 5 minutes avant l'arrivée du parent pour que l'école puisse préparer l'enfant.
 - M. Steve a effectué un sondage auprès d'autres écoles qui ont utilisé le service pour savoir ce qu'elles pensent du service. Voici les différents avantages / désavantages :
 - Le service à un coût minime.
 - Le contact entre l'éducateur/trice et le parent est rompu. Ce contact est important pour que le parent soit au courant de ce qui se passe dans le groupe. La réduction des moments d'échanges parents-éducateurs occasionne souvent dans d'autres milieux une augmentation du flot de courriels envoyés par les parents simplement parce qu'il n'y a pas eu d'échange avec l'éducateur/trice.
 - Les enfants quittent plus tôt les activités de leur groupe pour finalement attendre sur un banc, dans certain cas parfois jusqu'à 30 minutes le temps que le parent arrive.
 - Représente du travail supplémentaire pour les éducateurs/trices en ce qui concerne la gestion des enfants.
 - En somme, l'élève se doit de toujours être au cœur des décisions, il serait donc incohérent de ramener le service *Hop-Hop* si cela empêche l'élève de participer pleinement aux activités et au parent d'être impliqué dans la vie scolaire de son enfant. Par exemple, en entrant dans l'école, le parent peut voir certains projets scolaires en affichage).
2. Steve Hamel poursuit en rapportant que la limite de 210 élèves a été atteinte lors de la dernière journée pédagogique. Il ajoute que cette limite est bénéfique, car il serait difficile de trouver le personnel requis pour fonctionner au-delà de cette limite.

10.2. Rapport du représentant au Comité de parents

Clémence Morin informe le CE que les derniers critères d'inscription ont été approuvés et que Mme Doré est venue faire une présentation sur l'anglais intensif lors de la dernière rencontre.

10.3. Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

1. Clémence Morin informe le CE que la Protectrice nationale de l'élève est venue faire son rapport au conseil d'administration. Il y a aussi eu une présentation sur l'IA et de l'aide au dépistage.
2. Formation Plan de lutte : Elle souligne la portion considérable des membres du CE de l'Arbrisseau qui étaient présents lors de la conférence et les remercie pour leur engagement.

10.4. Rapport de la direction

1. David Martel annonce que le tableau indicateur est arrivé et qu'il va être installé prochainement.
2. Il fait un suivi du message dans l'Info-parents, il valide auprès des parents du CE que le message était clair.

11. Autres sujets

Un membre pose une question concernant une récente publication sur le groupe Facebook des Résidents de Cap-Rouge en lien avec l'utilisation de la cour d'école.

12. Fermeture

12.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 26 février, à 19h.

Clémence Morin note l'absence d'Anne-Julie Poirier à la prochaine rencontre.

12.2 Levée de la réunion

La réunion est levée à 20h54.

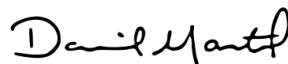
C.E. 2024/25-01-29-37

Il est proposé par Anne-Julie Poirier et appuyé par Aude Bourdon, de faire la levée de la réunion.
Adopté à l'unanimité.



Clémence Morin

Présidente, Conseil d'établissement



David Martel

Directeur

